Comité autonome pour l’accessibilité au logement Côte-de-Gaspé

Ordre du jour de l’assemblée générale 2026 du Comité autonome pour l’accessibilité au logement (CAAL) Côte-de-Gaspé

Date 15 novembre 2026
10 h à 12 h 30

Lieu 17 B Rue Adams,
Gaspé, QC G4X 1E5
Pouvoir des mots

Sujet	Temps	Échange (E), Vote (V), Information (I), Décision (D)
Ouverture de l’assemblée générale	3 minutes	D
Constatation du quorum	2 minutes	E
Nomination du présidium (Président·e et secrétaire)	5 minutes	V
Adoption de l’ordre du jour	5 minutes	E + V
Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale de 2024	15 minutes	E + V
Présentation du rapport d’activité 2025-2026	20 minutes	E + I
Présentation du bilan financier 2025-2026	15 minutes	E + I
Activité de réflexion	20 minutes	
Élection ou réélection des membres du CA	15 minutes	E + V
Varia	5 minutes	E
Cloture	5 minutes	D

Temps total estimé : 2 h 05 minutes